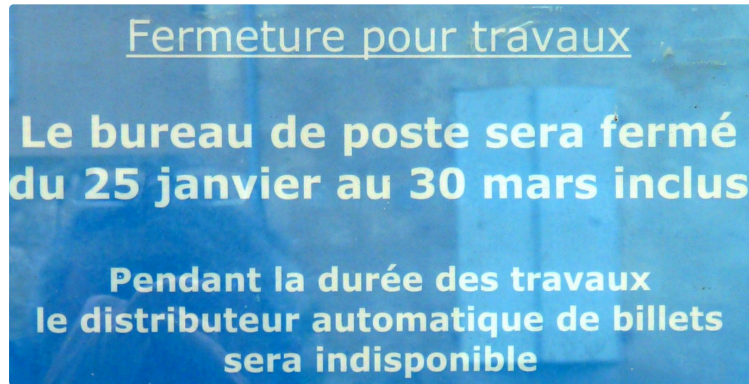


La Romieu

Les roméviens impatients de retrouver leur bureau de poste



La Romieu

La poste de LA ROMIEU est fermée depuis le 25 janvier et n'ouvrira à nouveau ses portes que le 1er avril sous la forme d'un agence postale qui partagera les locaux avec le service administratif de la mairie qui, de fait va changer de localisation. Bien entendu, ce changement nécessite des travaux d'aménagement et de mise aux normes, ce qui explique ces deux mois de fermeture. Joint par téléphone, le service presse de La Poste a tenu à nous donner les précisions suivantes :

« Pendant les travaux, l'ensemble des opérations postales (retrait de colis et lettres recommandées, affranchissement, achat de produits courrier colis, ...) et bancaires peuvent être effectuées au bureau de poste de Condom, de 9h à 12h et 13h30 à 17h du lundi au vendredi ou de 9h à 12h le samedi.,les conseillers bancaires reçoivent les clients comme à l'accoutumée sur rendez-vous au 36 39, l'accueil téléphonique est maintenu pour renseigner les clients au 36 31 (appel gratuit depuis un poste fixe), les clients peuvent également consulter le site www.laposte.fr.

A noter : La distribution du courrier n'est pas impactée par ces travaux. Elle s'effectue 6 jours sur 7 comme à l'accoutumée. »

Par contre le Distributeur Automatique de Billets ou DAB, pour des raisons de sécurité, ne sera pas réapprovisionné. Et c'est, il faut bien le dire, le principal désagrément de cette opération, et en tout cas, celui qui a fait beaucoup parler dans le village. Rappelons tout de même que pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, les titulaires d'un compte courant à La Banque Postale, peuvent téléphoner au 3631 et se faire livrer de l'argent liquide par le facteur. De même, les clients du Crédit Agricole peuvent retirer de l'argent au Point Vert de l'épicerie du village .

Denis DELOUS, maire de La Romieu, a bien confirmé que "ce distributeur, mis aux normes, sera de nouveau opérationnel à la fin des travaux". Il a également précisé que" le coût de ces travaux (environ 100 000€) sera pris en charge conjointement par La Poste, le Conseil Régional, et, (espère t'il), une participation de l'état qui déchargerait la commune d'une contribution".

Au total, au 1er avril la nouvelle agence postale communale devrait offrir les prestations suivantes, toujours selon le service presse de La Poste :

Les services courriers et colis qui seront disponibles :

Remise des objets en instance,vente de timbres,d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo, prêt à expédier Chronopost, Produits courrier et colis ;

Dépôt des plis et colis y compris recommandés, dépôt des Chronopost déjà affranchis, Contrat de réexpédition, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition.

Les services financiers offerts :

Retrait d'espèces sur le CCP et Compte Epargne du titulaire ;paiement de mandat cash dans la limite des montants fixés , transmission au bureau pour traitement selon les règles en vigueur, demandes de services liées au CCP, demandes d'émission de mandat cash , versements d'espèces sur le CCP du titulaire et le Compte Epargne, dans la limite des montants fixés.

Un nouveau guichetier embauché par la mairie

L'embauche d'un(e) employé(e) supplémentaire est indispensable et la sélection va avoir lieu dans les semaines qui viennent. Cette personne, rémunérée par la commune, sera également formée au secrétariat de la mairie. En parallèle, l'actuelle secrétaire de mairie sera formée par La Poste, et la mutualisation des tâches facilitera le remplacement des absences de l'une ou de l'autre. La Poste participera de manière pérenne à cette création d'emploi à hauteur de 1117€ mensuel.

Quand on aura ajouté que l'amplitude horaire d'ouverture de l'agence postale sera augmentée à 30 heures par semaine incluant certains après-midi, on espère être complet et avoir donné les informations nécessaires pour que cette période, certes difficile pour certains, se déroule au mieux.

Jean Michel MASSON (correspondant du JDG)